



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 91097

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités Sur l'autisme. A l'heure actuelle, la prévalence de l'autisme est estimée à 3 pour 1 000 habitants, en englobant l'ensemble des troubles envahissants du développement. Le syndrome, plus fréquent chez les garçons que chez les filles, concernerait ainsi 80 000 personnes. Il est la conséquence de troubles organiques qui vont perturber les apprentissages et le comportement de l'enfant dans ses trois premières années. C'est pourquoi l'identification des signes précoces est très importante pour apporter un accompagnement adapté à ces enfants. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures prises afin de dépister au plus tôt les signes de l'autisme chez l'enfant.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91097

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 avril 2006, page 3598